



UNIVERSITÉ DE NANTES

# SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

26 diplômé(e)s

17 réponses

MENTION

**GENIE CIVIL**

Situation professionnelle au 1er décembre 2016

Promotion: MASTER 2013-2014

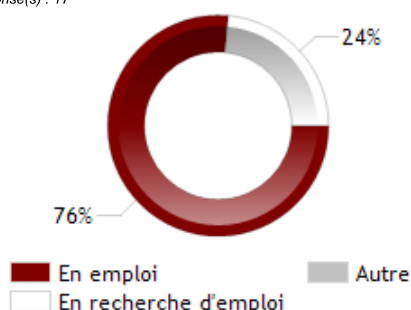
SPÉCIALITÉ

**TRAVAUX PUBLICS ET MARITIMES, MAINTENANCES**

## — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

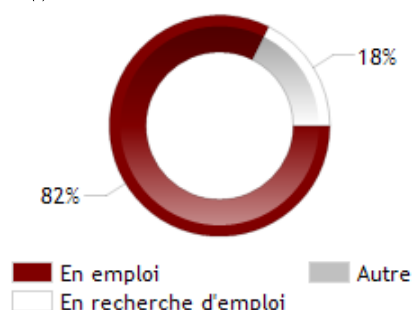
Situation professionnelle au 1er décembre 2015, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 17



Situation professionnelle au 1er décembre 2016, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 17



## — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-INGÉNIEUR TRAVAUX

-RESPONSABLE D'UNITÉ OPÉRATIONNELLE RÉSEAU

-CADRE ÉTUDES DE PRIX

-CHARGÉ D'AFFAIRE EN GÉOTEHCNIQUE

-CHARGÉ D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUE POUR LES OUVRAGES EN TERRE

-CONDUCTEUR D'OPÉRATIONS

-CONDUCTEUR DE TRAVAUX GROS OEUVRE

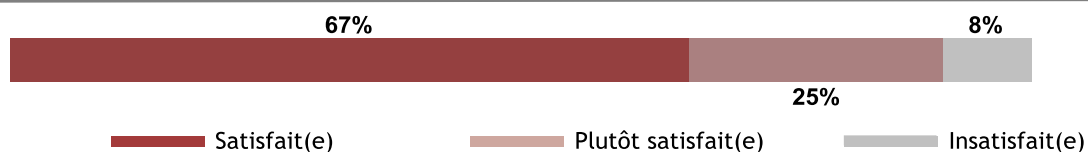
-DIRIGEANT

-INGÉNIEUR ETUDES

## — SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi

Nombre de réponse(s) : 12



Emploi en accord avec la formation

Nombre de réponse(s) : 13



## — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 14

Relations (personnelles ou professionnelles) 36 %

Suite à un stage 29 %

Sites dédiés à l'emploi (hors Pôle Emploi et Cabinets de recrutement) 14 %

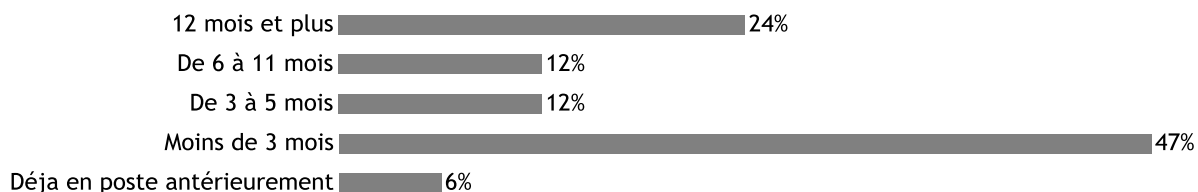
Annonce dans la presse 7 %

Candidature spontanée 7 %

Suite à une alternance 7 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 17



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 13



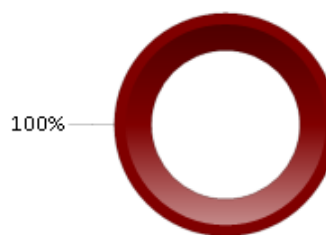
**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

### Statut

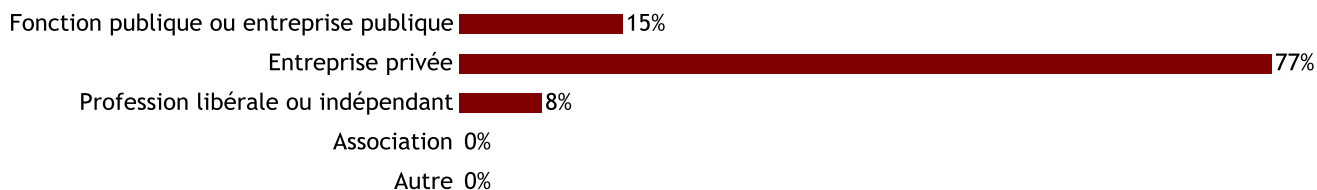
Nombre de réponse(s) : 13



Cadre    Technicien    Employé

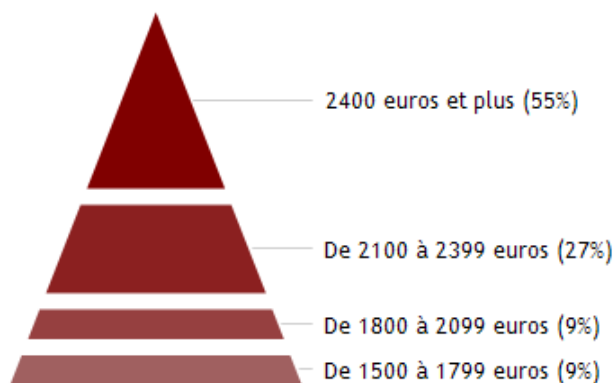
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 13



### Revenu net mensuel dont primes

(y compris temps partiel) Nombre de réponse(s) : 11



**Salaire médian : 2400 euros**

**Salaire moyen : 2340 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 13

